

# Un projet unique dans les Alpes



(1) C'est un projet unique dans les Alpes. En Savoie, la station de Tignes (2100 mètres d'altitude) veut construire un immense skidôme qui accueillera une piste de ski couverte de 400 mètres de long sur 50 mètres de large, enneigée artificiellement. Avec un télésiège suspendu pour remonter les skieurs.

(2) L'objectif est à peine croyable : permettre de skier toute l'année, 365 jours sur 365. Car Tignes redoute les effets du réchauffement climatique. « Notre glacier de la Grande-Motte qui culmine à 3500 mètres d'altitude, fond régulièrement. Il a déjà perdu 30% de sa surface skiable et il va en perdre encore 30 %. Nous avons donc décidé de réagir en créant cette piste de ski couverte baptisée Ski-line. Nous sommes une ville de montagne qui doit rendre stable son activité économique », insiste le maire, Jean-Christophe Vitale.

(3) Coût de l'opération : 62 millions d'euros. La station compte faire appel à des investisseurs privés. Le projet vient d'être examiné à Chambéry par la commission des unités touristiques nouvelles (UTN)

du massif des Alpes. S'il voit le jour, le Ski-line sera implanté au Val-Claret, sur le stade de slalom de l'école de ski. Ce projet de piste de ski couverte provoque une avalanche de réactions négatives du côté des défenseurs de l'environnement.

(4) « C'est le stade ultime de l'absurdité. Ce projet est énergivore, consommateur d'eau, à l'opposé du développement durable. Il participe à la mort de la montagne par le réchauffement climatique et à l'artificialisation de la nature », estime Vincent Neirinck, de l'association Mountain Wilderness. « Les skieurs vont désormais skier dans une boîte. On se moque des valeurs de la montagne. Jusqu'à présent, ces skidômes étaient implantés dans les plaines, les villes, comme à Dubaï où se trouve le plus célèbre. Nous ne voulons pas que la Savoie et ses montagnes se mettent à copier Dubaï. »

(5) Pour Hervé Billard, qui s'occupe des dossiers montagne à la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna), « Tignes va devenir un site complètement artificiel, à la

parisienne. Ce Ski-line, c'est une sorte de parc d'attractions digne de Disneyland. La ligne jaune est franchie. On ne respecte plus la montagne ».

65  
**(6)** Des arguments réfutés par le maire de Tignes, qui affirme que le Ski-line « s'insérera parfaitement dans le paysage », qu'il s'agit « d'une vitrine technologique respectueuse de l'environnement avec une centrale hydroélectrique utilisant l'eau d'un lac, des panneaux photovoltaïques et une chaufferie biomasse qui  
70  
75 répondra aux besoins en énergie.

Les premières personnes concernées par la préservation de leur environnement, ce sont les Tignards eux-mêmes », martèle Jean-Christophe

80 Vitale.

**(7)** Quand la commission des unités touristiques nouvelles, composée d'élus, de représentants du monde économique et d'associations de protection de la nature, aura donné son avis, c'est le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Stéphane Bouillon, qui tranchera la question définitivement ensuite.

*d'après Dimanche,  
le 27 novembre 2016*